ROUYER,

30252

DÉPUTÉ DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT,

MEMBRE DU CONSEIL DES CINQ-CENTS,

Case FRC 24783

AU CITOYEN ***.

Au sujet de l'ex-député FRÉRON.

JE vous remercie, citoyen, du soin que vous avez bien voulu prendre de me faire parvenir, au moment de mon arrivée à Paris, le mémoire historique de M. Fréron. Ma reconnoissance augmente par l'attention que vous avez eue de marquer les lignes dans lesquelles il est question de moi ; car je vous avoue qu'il eût été bien pénible de se voir condamné à lire cet insipide & volumineux fatras. Cet ouvrage m'étoit inconnu. Je viens de parcourir un très-grand nombre de nos départemens, dans lesquels on s'occupe beaucoup des récoltes, du commerce, de l'heureuse liberté dont on jouit à l'ombre de notre constitution, & nullement de M. Fréron.

Vous m'engagez à lui répondre ; mais outre que le public ne sauroit plus de quoi il s'agit, d'autres considérations doivent m'en détourner. Voulez-vous que j'établisse une correspondance réglée avec un homme qui a appelé M. Marat son maître, qui ne s'en entretient qu'avec extase, & qui redouble les exclamations lorsqu'il parle de cet homme fameux : *O Marat ! ô grand homme !* ô mon maître ! Ceux qui prendroient ces expressions respectueuses pour une

THE NEWBERRY LIBRARY

erreur paſſagère ſe tromperoient, & les liaiſons poſtérieures de ce proſélyte ardent, prouve qu'il parloit dans l'abondance de ſon cœur, & que pour publier ſon oraiſon funèbre, il n'attend ſûrement qu'un moment plus heureux.

Je vous le demande : dois-je parler ſérieuſement à un homme qui, après le 9 thermidor, propoſoit pour remède aux maux de la République, la deſtruction de l'hôtel-de-ville de Paris, qui fit la motion expreſſe de le démolir, & de ne pas laiſſer pierre ſur pierre? Il demandoit à ſe charger de cette glorieuſe expédition. L'ancien dom Quichotte couroit au moins quelque danger en attaquant des moulins; & on ſe rappelle comment, choqué par une aile agitée par le vent, il fit une chûte piteuſe avec ſon cheval. Il s'appeloit le chevalier de la triſte figure, nom qui convient aſſez à celle que fait aujourd'hui notre moderne chevalier.

Il me reproche d'avoir expédié un courier de Toulon pour obtenir de la Convention des modifications à la loi du 20 fructidor ; cette loi portoit que tous ceux qui avoient été dans la ville pendant le ſiége, euſſent à s'en éloigner dans l'eſpace de trois jours. Tout l'arſenal, tous les ateliers alloient être déſerts : les vieillards, les femmes, les enfans m'entouroient en foule, & crioient merci, les yeux noyés dans les larmes du déſeſpoir. Je conſolai ces malheureux ; je les aſſurai que telle n'étoit pas la volonté de la Convention : je leur dis de retourner ſans crainte dans leurs familles. Mon courier arriva : le comité de gouvernement ne perdit pas une minute ; & ſur le rapport de mon collègue Daunou, l'induſtrie, la vieilleſſe & l'enfance trouvèrent dans la Convention un appui que pour un moment on avoit ſu leur enlever. Voyez, je vous prie, comment les tigres ſavent quelquefois cacher leurs griffes, afin de les appliquer plus fortement dans l'occaſion.

M Fréron dit que le député Servieres étoit chargé de modifier cette loi, & qu'il m'en avoit prévenu d'abord. Si je répondois à cet homme, je ſerois obligé de lui dire qu'il

en a menti ; & vous ſentez que cela n'eſt pas poli. Le député Servieres n'étoit pas arrivé à Toulon lorſque la loi y fut connue ; & ſi le remède n'eût pas été appliqué ſur-le-champ, les plus grands malheurs auroient eu lieu, & les travaux de l'arſenal euſſent été ſuſpendus par la fuite précipitée des ouvriers. D'ailleurs, il n'eſt pas trop ſûr que le député Servieres arrivât avec ces pacifiques intentions. C'eſt un bien bon homme que mon ancien collègue Servieres ; mais je ne crois pas qu'il eût le ſecret de ſa miſſion ; & ſi le 4 brumaire on avoit réuſſi, on lui auroit peut-être donné d'autres inſtructions. Au reſte, ſi on a bien jugé ſon eſprit, on a eu une fauſſe opinion de ſon cœur. Il n'a voulu ſe prêter à aucune baſſeſſe, & il a laiſſé à cet égard le champ parfaitement libre à ſon illuſtre ſucceſſeur M. Fréron.

Sur ma miſſion à Toulon, j'invite M. Fréron à conſulter les anciens membres du comité du gouvernement de ce temps-là, s'ils daignent lui répondre & entrer avec lui dans une ſemblable diſcuſſion. Pour prouver la mauvaiſe conduite des Repréſentans alors en miſſion dans le Midi, il rapporte de longues lettres d'un quidam, nommé *Ripereguis*. Je ne connois pas cet homme, qui eſt un impudent calomniateur, & qui doit être quelque choſe de mieux, à en juger par ſes correſpondans. Que diriez-vous d'un brigand qui, pour vous prouver qu'il a le droit de vous voler, vous montreroit des lettres de Cartouche ?

M. Fréron s'égaie : il parle d'une lettre que j'ai adreſſée au ci-devant roi, & dans laquelle il aſſure que j'invitois ſa majeſté à me faire ſon miniſtre. Si je répondois à M. Fréron, je ſerois obligé de lui dire une ſeconde fois qu'il en a menti ; & deux démentis dans une lettre, ce ſeroit trop fort. Il n'eſt nullement queſtion de moi dans ma lettre : je donnois au ci-devant roi les conſeils qu'il étoit alors du devoir d'un bon citoyen de lui donner ; je dis plus, que peu de citoyens qui ſe diſent républicains aujourd'hui, auroient, à cette époque, oſé lui donner. Qu'on rapporte ma lettre.

M. Fréron eſt fils d'un écrivain hebdomadaire, auquel,

comme chacun ſait, s'adreſſa le pauvre Diable, lorſqu'il voulut embraſſer le même métier. Voyez les leçons qu'il lui donne : c'eſt le pauvre Diable qui parle :

Il m'enſeigna comment on dépeçoit
Un livre entier, comme on le recouſoit,
Comme on jugeoit de tout par la préface,
Comment on louoit un ſot auteur en place.

M. Fréron le fils donne des leçons plus ſérieuſes : il s'eſt fait maître en politique ; il enſeigne comment on viole toutes les lois, & comment on ſe joue de tous les ordres du gouvernement. Les leçons du père ne vous plongeoient que dans la fange littéraire, celles du fils conduiſent des pauvres diables à l'échafaud.

M. Fréron le père trouvoit les vers de Voltaire déteſtables, & le traitoit de mauvais poète. M. Fréron le fils traite d'aſſaſſins Iſnard, Durand-Mailliane, Guerin & autres : c'eſt tout ſimple.

Il faut convenir que c'eſt une famille heureuſement née pour les belles-lettres & pour la politique.

Je perſiſte dans ma réſolution, & jamais je ne pourrai me réſoudre à répondre à M. Fréron.

Je vous embraſſe de tout mon cœur,

ROUYER.

A PARIS, de l'Imprimerie de BAUDOUIN, place du Carrouzel, an V.